



ENCADREMENT, SÉCURITÉ ET INTÉGRITÉ

Encadrement

Lorsqu'une pumptrack est installée, il est fortement recommandé de lui donner vie afin de faire connaître la nouvelle infrastructure. Un encadrement adéquat favorisera l'appropriation par la communauté.

Il est possible de former un club de pumptrack qui offrira des horaires de cours récurrents au fil de la semaine. Pour connaître les caractéristiques d'un club de pumptrack, communiquez avec la *Fédération québécoise des sports cyclistes*.



PRÉSENCE DES PARENTS

Afin de favoriser un environnement sécuritaire et préventif, les enfants de 10 ans et moins devraient être accompagnés d'un adulte. L'adulte accompagnateur peut expliquer à l'enfant les règles de conduite de la pumptrack. Celui-ci pourra ainsi s'amuser en toute sécurité pour lui et les autres usagers.



INAUGURATION

Organiser une inauguration est toujours payant. On y invitera les personnes qui ont participé au projet et on publicisera la pumptrack sur les réseaux sociaux et dans les médias. L'inauguration peut comprendre une démonstration des activités possibles sur la pumptrack à divers niveaux d'habiletés.



ENCADREMENT DE COURS

Différents organismes locaux, comme un club de BMX ou un regroupement de personnes pratiquant les sports à roulettes, peuvent servir de partenaires pour coordonner une série d'activités diversifiées susceptibles d'attirer un maximum d'usagers.



ÉVÉNEMENTS

Il est possible de tenir des événements compétitifs ou récréatifs sur une pumptrack. De nombreuses municipalités organisent des événements pour leur communauté, ce qui permet de faire découvrir une nouvelle installation, mais aussi de promouvoir l'activité physique, donc les saines habitudes de vie.

S'il s'agit d'un événement compétitif régional ou provincial, on se renseignera auprès de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) afin d'en connaître les modalités d'organisation. Dans cette éventualité, l'installation doit obligatoirement passer par le processus d'homologation. La FQSC est seule habilitée à délivrer un certificat d'homologation. On peut faire la demande en écrivant à la FQSC à info@fqsc.net.